



**Certificat d'examen de type  
n° F-04-D-282 du 29 avril 2004**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/D011226-D8**

**Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR  
type L16C5 ST**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

**FABRICANT :**

LANDIS+GYR – 30 avenue du Président Auriol – BP 3150 – 03115 Montluçon – France

**CARACTERISTIQUES :**

Le compteur LANDIS+GYR type L16C5 ST est un compteur d'énergie électrique pour courants alternatifs monophasés deux fils, dont le fonctionnement est basé sur un principe électronique.

Les principales caractéristiques de cet instrument, sont les suivantes :

- \* Tension nominale : 230 V,
- \* Courant de base : 15 A,
- \* Courant maximal : 90 A,
- \* Facteur de charge : 6,
- \* Constante du compteur : 1 Wh par impulsion,
- \* Version logicielle : V 1.0,
- \* Somme de contrôle : 3E (hexadécimal).

Le compteur LANDIS+GYR type L16C5 ST se compose de trois sous-ensembles :

- \* Le bloc de comptage enfermé dans un boîtier moulé, composé d'un couvercle comprenant dans la partie supérieure les organes de communication (afficheur, LED et boutons poussoirs) et d'un socle recevant les bornes, les capteurs et la carte électronique,
- \* Le cache-bornes inférieur,
- \* Le cache-bornes supérieur, est pourvu d'un dispositif de scellement propre au distributeur d'énergie. Il protège l'accès aux bornes de puissance, au bus de téléreport et au bouton de programmation.

#### **SCELLEMENTS :**

Le démontage du boîtier renfermant la partie mesure est protégé par un capot en plastique, riveté par cinq pions plastiques, et qui reçoit la marque de vérification primitive.

#### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La gravure laser permettant l'identification des instruments concernés par le présent certificat porte le numéro et la date figurant dans le titre de celui-ci.

#### **DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011226-D8 et chez le fabricant.

#### **VALIDITE :**

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

#### **REMARQUE :**

Les indications relevées à distance ne sont pas soumises au contrôle de l'état.

#### **ANNEXES :**

- Notice descriptive,
- Dessins n° 1, 2 et 3.

Pour le Directeur Général  
Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification



**Annexe au certificat n° F-04-D-282 du 29 avril 2004**

**Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5 ST**

**NOTICE DESCRIPTIVE**

**I- DESCRIPTION :**

Le bloc de comptage du compteur d'énergie électrique simple tarif LANDIS+GYR type L16C5 ST est composé :

- D'une alimentation qui fournit, à partir du réseau, la tension continue nécessaire au fonctionnement du compteur,
- D'un module de comptage, qui permet l'acquisition de l'énergie, du courant et de la tension. La mesure de l'énergie est réalisée par un shunt et un composant spécialisé MMI (Monolithic Measurement Interface) qui traite et délivre les informations énergie, tension et courant à l'unité centrale,
- D'une unité centrale gérant le fonctionnement du compteur,
- D'un afficheur à cristaux liquides,
- D'un dispositif électro-optique (diode électroluminescente située à gauche de l'afficheur) délivrant un signal lumineux reflétant la constante du compteur.

-  
La partie supérieure du compteur est recouverte par un cache-bornes pourvu d'un dispositif de scellement propre au distributeur d'énergie.

La partie inférieure est recouverte par un cache-bornes optionnel, amovible et scellable.

Le dessin n° 1, présent en annexe au présent certificat, représente ces différents éléments.

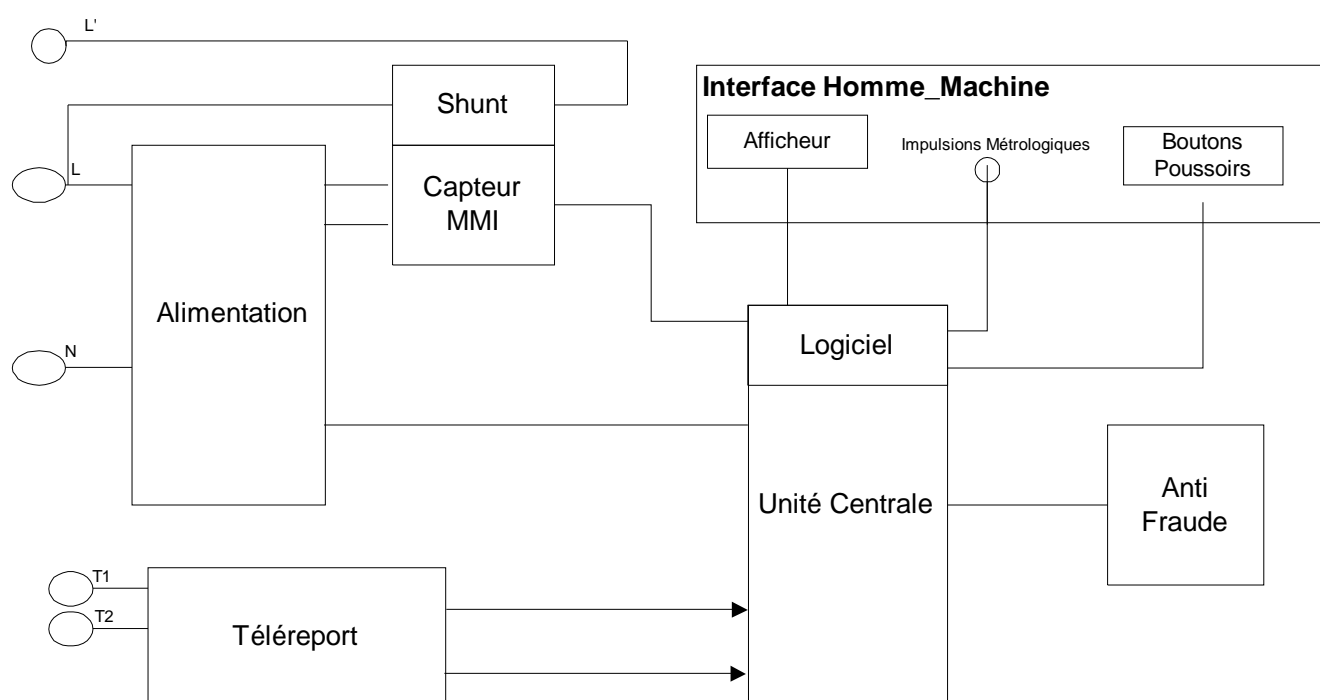
**II-SECURITES :**

Les paramètres métrologiques ne sont pas modifiables.

Le compteur monophasé d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5 ST dispose :

- D'un dispositif de détection de l'ouverture du cache-bornes supérieur qui permet de mémoriser le nombre d'ouverture du boîtier,
- D'un dispositif de programmation des données relatives au contrat souscrit,
- D'un test afficheur qui peut être activé par le bouton poussoir « Sélection ».

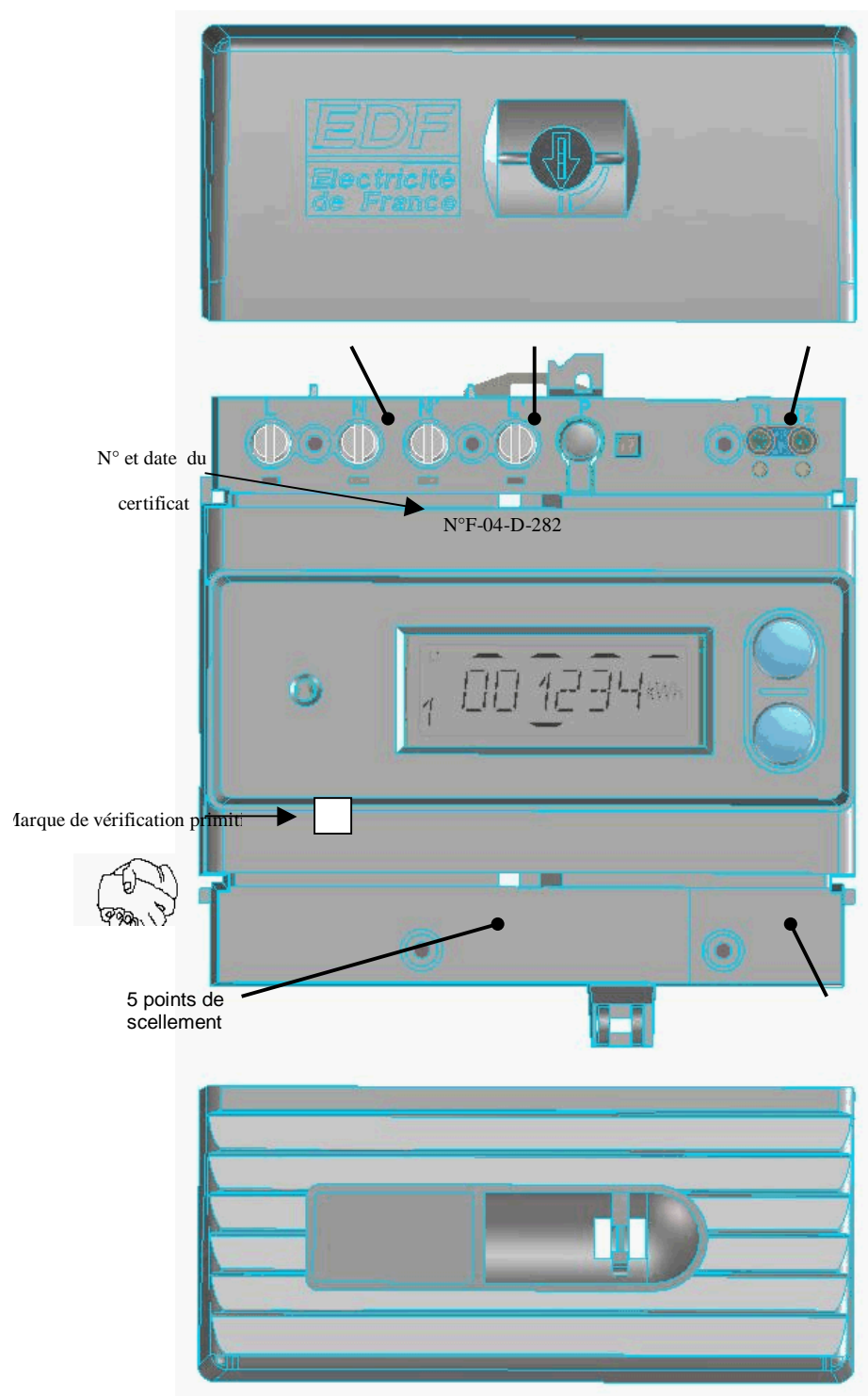
**Annexe au certificat n° F-04-D-282 du 29 avril 2004**  
**Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5 ST**  
**DESSIN N° 1 - Synoptique**



Annexe au certificat n° F-04-D-282 du 29 avril 2004

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5 ST

DESSIN N° 2 – Emplacement des scellements



**Annexe au certificat n° F-04-D-282 du 29 avril 2004**  
**Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5 ST**  
**DESSIN N° 3**

